

## Conditions générales de location

### RESERVATION/LOCATION

Le camping accepte les locations d'emplacement ou de mobil home selon les dates de disponibilités afin de garantir à la clientèle une location le jour de son arrivée.

La location est personnelle, il est interdit de sous louer ou céder la location ou l'emplacement à un tiers.

**O Pour un emplacement :** Votre demande de réservation doit être accompagnée d'un règlement de 25% du prix de la location + 20 € de frais de réservation et du contrat de location dûment remplie et signée par vos soins.

Un duplicata vous sera retourné signée par le gestionnaire.

le solde du séjour est à régler à votre arrivée ainsi que le montant de la taxe de séjour (0,61 € / jour / personne de plus de 18 ans)..

Mode de paiement :soit par chèque, chèques vacances, virement, espèces ou via notre site internet sécurisée [campingsalines.com](http://campingsalines.com)

Les arrivées se font à 14h00 et les départs avant 12h00

Une caution de 20€ vous sera demandé pour la clef magnétique

**O Pour une location de mobil home :** votre demande de réservation doit être accompagnée d'un règlement de 25% du prix de la location + 20 € de frais de réservation et du contrat de location dûment remplie et signée par vos soins.

Un duplicata vous sera retourné signée par le gestionnaire.

Le solde du séjour doit impérativement être régler 30 jours avant le jour de votre arrivée soit par chèque, chèques vacances, virement, espèces ou via notre site internet sécurisée [campingsalines.com](http://campingsalines.com)

Toute réservation ne sera effective qu'après réception du solde de votre séjour et retour du contrat de location signé par le gestionnaire.

A défaut du paiement du solde 30 jours avant votre arrivée, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation.

Si vous réservez moins de 30 jours avant votre arrivée, vous réglez la totalité du séjour à la réservation.

La facture sera éditée au nom donné lors de la réservation.

Les arrivées se font le samedi à partir de 16h00 et le départ le samedi avant 10h00.

Il vous sera demandé à votre arrivée 300 € de caution en cas de dégradation du mobil home et 50 € pour couvrir les défauts de propreté (par chèque, espèces ou carte bancaire (empreinte)).

Il restera à régler à votre arrivée le montant de la taxe de séjour (0,61 € / jour / personne de plus de 18ans).

L'hébergement doit être rendu en parfait état de propreté

Les cautions vous seront restituées dans un délai d'une semaine.

Aucune toile de tente n'est autorisée sur l'emplacement

Pensez à prendre vos draps et taies d'oreillers.

- **Les barbecues au charbon de bois sont interdits sur tous les emplacements et locations**, des barbecues collectifs sont à votre disposition.
- Nos amis **les animaux** ne sont pas autorisé dans les locations mais sont acceptés sur les emplacements sur présentation du carnet de vaccination et soumis aux tarifs indiqués par le camping. Les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie sont interdits sur le camping.

Les animaux doivent être impérativement tenus en laisse et les excréments ramassé par les propriétaires.

En cas de déclaration inexacte du preneur le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée afin de conserver votre location, le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de la location prévue s'il reste sans nouvelle 24h00 après la date d'arrivée prévue. En cas de désistement 30 jours avant la date d'arrivée prévue, l'acompte sera remboursé, passé ce délai, les sommes versées resteront acquises au camping. Dans tous les cas, les frais de réservation resteront acquis. Lorsque le séjour est commencé ou retardé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé qu'elle qu'en soit la raison.

### ASSURANCE

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets, ainsi que de détérioration à l'intérieur des locations. L'assurance responsable civile est obligatoire. Vous avez la possibilité de souscrire à une assurance annulation comme campeur couvert

<https://www.campez-couvert.com/>

### PISCINE

La direction se réserve le droit de modifier les horaires ou fermer la piscine si elle en juge la nécessité, cela ne pourra donner lieu à aucun remboursement. Il est interdit de fumer, manger et boire dans l'enceinte de la piscine. La direction pourra vous demander le port d'un bracelet pour accéder à la piscine. La piscine est exclusivement réservée à sa clientèle (mentionné sur les contrats de location).

### VISITEUR

Les visiteurs doivent obligatoirement se présenter à l'accueil avant d'entrée dans le camping, ils sont sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent et doivent régler le tarif visiteur en vigueur.

### RECLAMATION

En cas de réclamation, le client dispose d'un délai de 15 jours après la date de fin de séjour pour signaler son litige auprès du camping par courrier recommandé avec accusé de réception. Le camping dispose d'un délai de 30 jours après réception de la réclamation pour y répondre. Si le client considère ne pas être satisfait des réponses du camping, il peut contacter un médiateur comme celui cité : CM2C 14 rue Saint Jean 75 017 Paris (01.89.47.00.14) [www.cm2c.net](http://www.cm2c.net) Les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du tribunal d'instance des Sables d'Olonne.

### PHOTOS / VIDEO

Merci de nous signaler à votre arrivée si vous ne souhaitez pas apparaître sur des supports promotionnels ou publicitaire de notre camping.

Chers Clients, ces précisions sont nécessaires afin d'éviter toutes équivoque. Nous vous remercions pour votre confiance et vous souhaitons de bonnes vacances.

La Direction du Camping les Salines.